Accès au site Nuits de Sologne « VIP » ou « PRIVILÈGE »

CAS N°1 – VOUS VENEZ DE L'AUTOROUTE A71

1- Que vous veniez du Nord *(Orléans)* ou du Sud *(Bourges)*, prenez **la sortie N°3** « Lamotte-Beuvron ». **(A)**

2- Au premier stop, juste après le péage, prenez **impérativement à droite** sur la D923 en direction de Lamotte-Beuvron.

3- À environ 2,5 kms, **au grand rond-point, continuez tout droit**, direction Lamotte-Beuvron centre *(Accès au parking du spectacle sur la gauche mais seulement pour les «non-Privilèges»)*. **(B)**

4- 500 m plus loin, après être passé sous le pont de chemin de fer, tourner à gauche au rond-point *(3ème sortie)*, direction Lamotte-Beuvron centre. **(C)**

5- Allez au paragraphe **« ⇨ Une fois dans le centre de Lamotte-Beuvron »** et suivez le plan **(D)**

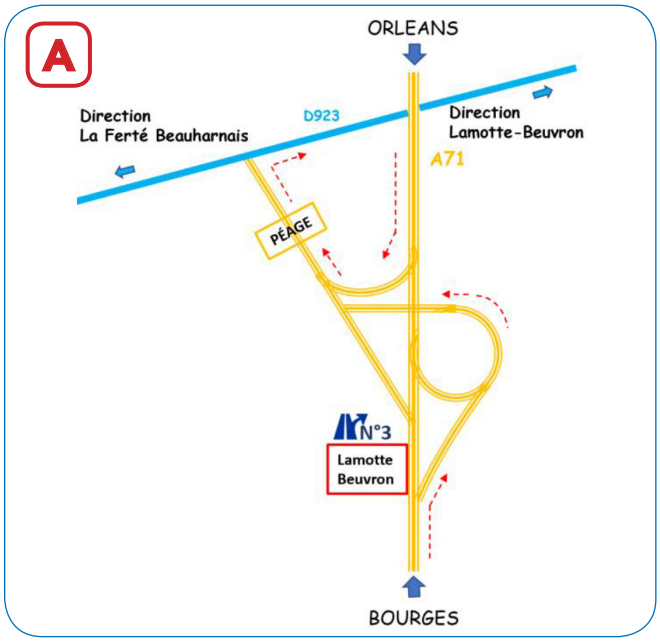

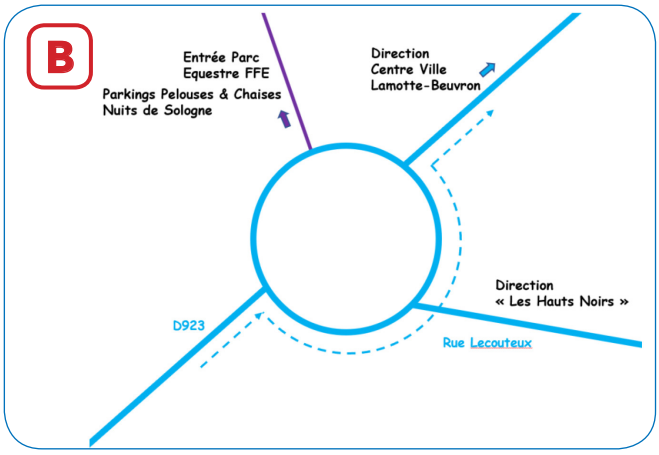

CAS N°2 – VOUS VENEZ DE LA RD2020

1- Rejoignez la commune de Lamotte-Beuvron en suivant la RD2020 vers le sud si vous venez de la Ferté-Saint-Aubin, Orléans, Paris, … ou vers le nord si vous venez de Nouan-le-Fuzelier, Salbris, Vierzon, Bourges, Clermont-Ferrand, …

2- Consultez et suivez ensuite le plan **(D)**

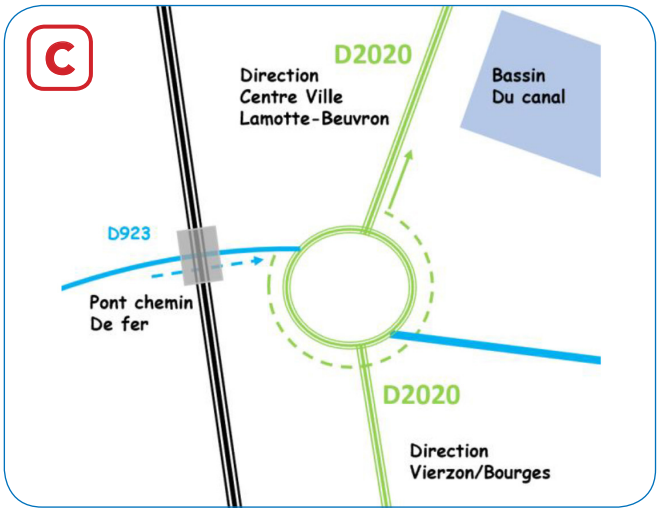

CAS N°3 – VOUS NE VENEZ NI DE L'AUTOROUTE A71, NI DE LA RD2020

1- Il faut vous dirigez vers le centre de Lamotte-Beuvron **en évitant IMPÉRATIVEMENT la commune de Chaumont-sur-Tharonne et ses environs !**

2- Si vous venez de l'Est de Lamotte-Beuvron, rejoignez son centre-ville puis consultez et suivez ensuite le plan **(D)**. Si vous venez des autres zones du territoire, le plus judicieux selon votre localisation est de rejoindre **l'autoroute A71** puis consultez le paragraphe « ***Cas N°1*** » ou la RD2020 et consultez ensuite le paragraphe « ***Cas N°2*** ».

Accès au site Nuits de Sologne « VIP » ou « PRIVILÈGE »

➪ **Une fois dans le centre de Lamotte-Beuvron** et si vous venez du Nord, prenez sur votre droite la rue de la Garenne ou la rue de l'Égalité. Si vous venez du Sud, prenez sur votre gauche la rue Joseph Petit ou la rue de la Poste.

Passez sous le pont de chemin de fer et continuez tout droit sur la RD35 / route de Chaumont, en direction du Parc Equestre Fédéral (FFE), de Center Parcs, et de Chaumont-sur-Tharonne.
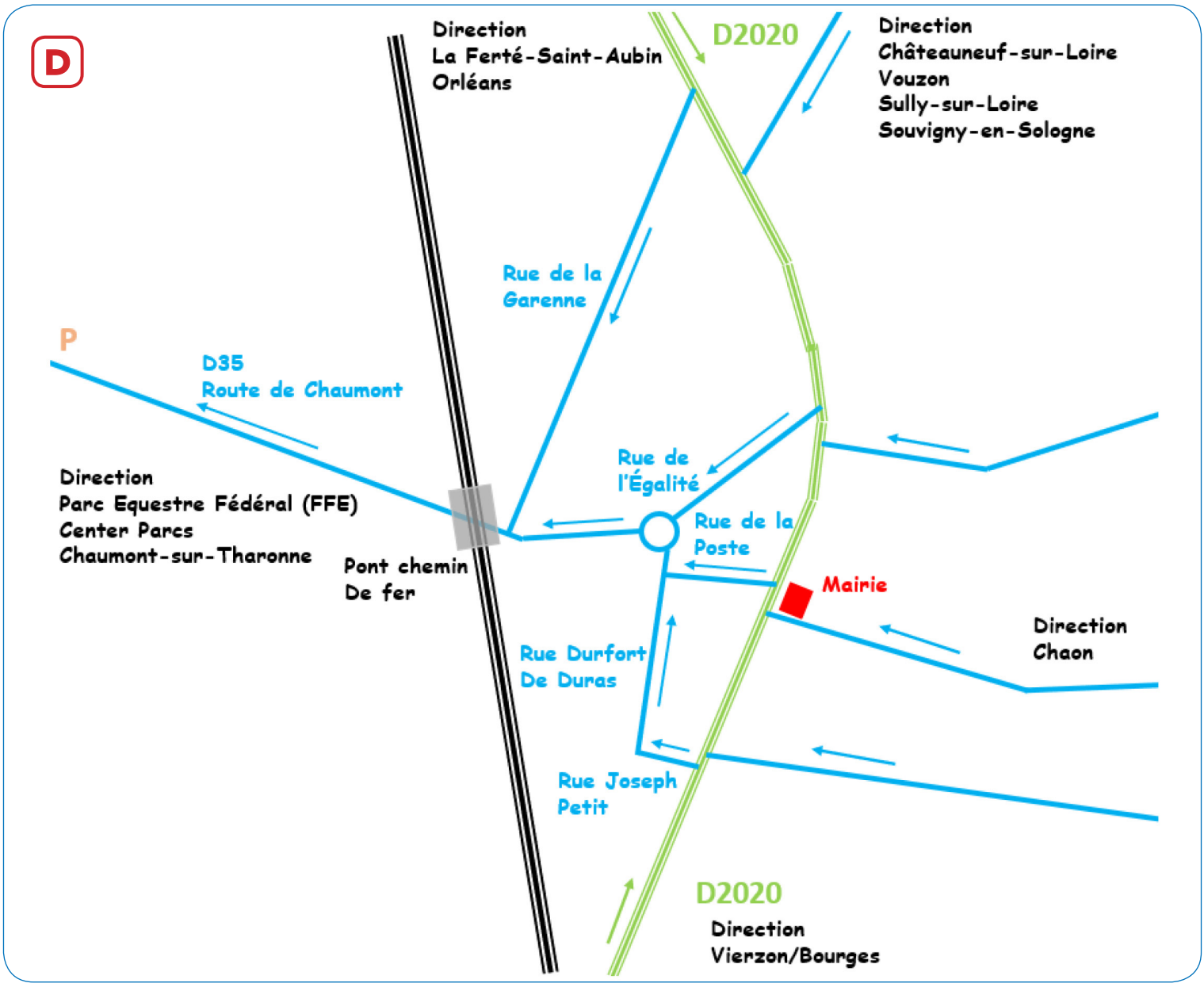
L'entrée dans votre parking se fera environ 850 m plus loin après le pont de chemin de fer sur votre droite.